

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT

D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN DECEMBRE EXERCICE 2022



Loi n° 2022-014 du 25 octobre 2022 portant loi de finances rectificative, exercice 2022

Sommaire

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
Introduction	vi
I. Le contexte de l'exécution du budget	1
1. La conjoncture économique internationale et sous régionale.....	2
2. La conjoncture économique nationale	3
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	4
II. La réalisation des recettes du budget général.....	6
1. Les recettes budgétaires	6
a. Les recettes fiscales.....	8
b. Les recettes non fiscales	13
c. Les dons projets et les dons programmes.....	17
2. Les ressources de trésorerie	17
III. L'exécution des dépenses du budget général	19
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense.....	20
1- Les dépenses budgétaires	22
1.1. Les dépenses ordinaires.....	22
a- Les charges financières de la dette	22
b- Les dépenses en atténuation de recettes.....	23
c- Les dépenses de personnel	23
d- Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	23
e- Les dépenses de transfert	24
1.2. Les dépenses en capital.....	24
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations.....	26
D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques.....	30
a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre.....	30
b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	31
c. La situation d'exécution des dépenses sociales.....	32
2- Les charges de trésorerie	33
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	34
V. Les soldes	35
CONCLUSION	38
ANNEXES	a

Liste des sigles et acronymes

AE	Autorisation d'engagement
AIGE	Aéroport International Gnassingbé Eyadéma
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des douanes et droits indirects
CI	Commissariat des impôts
CP	Crédit de paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces Armées Togolaises
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiales
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAL	Port Autonome de Lomé
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
PURS	Programme d'Urgence pour la Région des Savanes

RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général	6
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires	7
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales	9
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides	10
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par les CI et CDDI	10
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects	12
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects.....	13
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des	13
	douanes et droits indirects	13
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales.....	14
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes	17
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie	18
	(en milliards de FCFA).....	18
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général).....	19
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire.....	20
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense	21
Tableau n° 15.	Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement.....	25
	publics par fonction.....	25
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en	27
	programmes.....	27
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique	28
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensible au Genre	31
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales.....	31
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales	32
Tableau n° 21.	Charges de trésorerie	33
Tableau n° 22.	Programmes des comptes d'affectation spéciale.....	34
Tableau n° 23.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2022	36

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Prévisions et réalisations des recettes budgétaires	7
Graphique 2 : Recouvrement des recettes fiscales	9
Graphique 3 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	20

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique d'Octobre à Décembre 2022.....	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés d'Octobre à Décembre 2022	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons.....	b
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts.....	b
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères	c
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes.....	p
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes	q
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative.....	r

Introduction

Le budget de l'Etat, autorisé par la loi n°2021-032 du 31 décembre 2021 portant loi de finances, exercice 2022 et modifié par la loi n°2022-014 du 25 octobre 2022 portant loi de finances rectificative, exercice 2022, est équilibré en ressources et en charges à la somme de mille huit cent soixante-quinze milliards sept cent quatre-vingt-cinq millions huit cent soixante-seize mille (1.875.785.876.000) francs CFA. Ce montant englobe les recettes budgétaires, les ressources de trésorerie et les recettes des comptes spéciaux du Trésor d'une part, et les dépenses budgétaires, les charges de trésorerie et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor, d'autre part.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

Tel que prescrit par la LOLF, la production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget de l'Etat. Par ailleurs, ces rapports permettent à la fois au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors de son vote de la loi de finances.

S'inscrivant donc dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de reporting de la gestion des finances publiques 2022, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances, à fin décembre 2022. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) les détails de la réalisation des recettes du budget général, (iii) l'exécution des dépenses du budget

général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes qui en découlent.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La politique budgétaire de l'année 2022 a eu pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui a pris en compte d'une part, l'environnement économique international et national marqué par la persistance des incertitudes sur la fin de la crise sanitaire de la Covid-19 ainsi que les effets néfastes du conflit entre la Russie et l'Ukraine qui ont exacerbé les tensions inflationnistes post covid-19 et d'autre part, par l'évolution de la situation sécuritaire dans la sous-région ouest africaine à laquelle notre pays fait face et qui requiert une réponse urgente et des moyens adaptés à la mesure de la menace.

Ces évènements qui ont entraîné l'ajustement des hypothèses macroéconomiques de départ et des impératifs associés aux mesures prises par le Gouvernement ont rendu nécessaire la prise d'une loi de finances rectificative au cours de l'année 2022.

Par ailleurs, une stratégie de gestion budgétaire prudente a été observée en 2022. Ce qui a permis de garantir la soutenabilité des finances publiques à travers l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

Au titre des recettes, des mesures ont été prises pour dynamiser la fiscalité intérieure et doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires qui ont permis d'atteindre les objectifs et de financer les actions de développement. Ces mesures ont favorisé l'essor des secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif fiscal avec les normes communautaires et internationales et une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale. Elles ont porté principalement sur :

- i) l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- ii) l'allègement de la charge fiscale ;
- iii) les ajustements techniques ;
- iv) la prise en compte de la réglementation.

Au titre du financement des dépenses publiques, les mesures prises dans la loi de finances rectificative, exercice 2022, ont contribué à contenir les dépenses dans la limite des recettes tout en assurant la soutenabilité budgétaire de l'Etat.

1. La conjoncture économique internationale et sous régionale

L'environnement économique mondial a été marqué en 2022 par une série de chocs concomitants qui se sont renforcés mutuellement. Ces différents chocs ont ralenti la reprise de l'activité économique entamée en 2021. En effet, les efforts des Etats pour juguler les poussées inflationnistes, le conflit russo-ukrainien, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et la résurgence de l'épidémie de Covid-19 en Chine ont plombé l'activité économique mondiale. De même, le choc financier lié au durcissement des conditions financières de la plupart des grandes banques centrales a constitué un obstacle supplémentaire à la croissance économique. En résultante, la croissance du PIB mondial est estimée à 3,4% après le rebond de 6,3% en 2021.

Le rythme de croissance dans les pays avancés s'est décéléré en 2022, ressortant à 2,7% après 5,4% en 2021. Ce ralentissement fait suite à la persistance des tensions inflationnistes et la réduction de la production dans le secteur manufacturier. Dans la zone Euro, en lien avec la crise énergétique et la poussée inflationniste, la croissance du PIB a ralenti à 3,5% contre 5,4% en 2021.

Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique a pâti du ralentissement de la demande dans les pays avancés et du durcissement des conditions financières. Le raffermissement du dollar a constitué une difficulté supplémentaire. Le taux de croissance réel dans cette zone est estimé à 4% contre 6,7% en 2021.

En Afrique subsaharienne, touchée par le ralentissement économique au plan mondial, la croissance économique est ressortie à 3,9¹% en 2022 contre 4,8% en 2021. Dans l'espace CEDEAO, le taux de croissance est passé de 4,4% en 2021 à 3,9% en 2022. Le Nigeria affiche une hausse de l'activité économique de 3,3% en 2022 après 3,6% en 2021. Dans la zone UEMOA, l'activité économique s'est bien comportée globalement, en dépit du contexte

¹ Les données proviennent du World Economic Outlook, IMF, April 2023.

de hausse générale des prix exacerbée par les tensions géopolitiques internationales et la persistance de la crise sécuritaire. La croissance économique de l'Union est estimée à 5,7% en 2022 contre 5,9% en 2021.

2. La conjoncture économique nationale

Au plan national, la conjoncture économique en 2022 comparée à 2021 est caractérisée par une évolution globalement satisfaisante de l'activité économique. Au Port Autonome de Lomé (PAL), le trafic total est en baisse de 3,2% en glissement annuel. La quantité de marchandises embarquées et débarquées ont augmenté respectivement de 14,1% et 2%. Le transbordement, pour sa part, régresse de 1,5%. A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), le trafic total des passagers est en hausse de 39,7% par rapport à l'année 2021, de même que le mouvement d'aéronefs (+17%). Par contre, le fret s'est contracté de 3%. Le volume d'énergie électrique, moyenne tension, facturé est en hausse de 7,9% par rapport à 2021 et celle de la basse tension, de 2,8%. Concernant les produits pétroliers, la consommation du « Kéro AVTUR² » est en accroissement de 19,8% par rapport à 2021, en lien avec le dynamisme des activités à l'AIGE. En revanche, la consommation en volume du super sans plomb et du gas-oil enregistre un repli, respectivement de 14,8% et 2,9%.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice national harmonisé des prix à la consommation, en moyenne annuelle, est ressorti à 7,6% en 2022 contre 4,5% en 2021, en lien principalement avec le renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », du « transport » et du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » avec des contributions respectives de 4,4 points de pourcentage, 1,01 point et 0,90 point.

Au terme de l'année 2022, les échanges commerciaux du Togo, comparés à la même période de 2021, sont marqués par une hausse des exportations (+242,8 milliards de FCFA) et des importations (+325,3 milliards de FCFA). Ces évolutions ont accentué la dégradation du solde commercial avec l'ensemble des pays partenaires au cours de la période.

Les exportations se sont chiffrées à 840,9 milliards de FCFA en 2022, en hausse de 40,6% par rapport à 2021. Les importations ont progressé de 23,0% par rapport à l'année précédente. Elles ont atteint 1.741,2 milliards de FCFA contre 1.415,9 milliards de FCFA l'an passé.

² Type de carburant conventionnel à base d'hydrocarbures pour les turbines d'avion directement raffiné à partir du kérosène.

L'évolution de la situation monétaire fait ressortir une expansion de la masse monétaire de 15,1%, comparativement à 2021, pour s'établir à 2.602,72 milliards de FCFA. Cette progression résulte de l'effet combiné d'une hausse des créances intérieures de 29% et d'un repli des actifs extérieurs nets de 1,7%. Les créances sur l'économie ont progressé de 16,7%.

Globalement, l'économie togolaise s'est montrée résiliente face aux chocs grâce aux mesures prises par le Gouvernement pour soutenir toutes les couches socioprofessionnelles de la population, notamment les plus vulnérables afin de préserver leur pouvoir d'achat.

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2022, portent sur la budgétisation des engagements issus de la feuille de route gouvernementale, Togo 2025, traduite dans la déclaration de la politique générale.

En matière de recouvrement des ressources, notamment les recettes fiscales, le processus d'opérationnalisation de l'Unité de politique fiscale, dont la mission principale est d'effectuer une analyse des choix fiscaux possibles se poursuit.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre, une augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et une augmentation de 15,15% des dépenses sociales par rapport à celles de l'année passée.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances 2022, à fin décembre 2022, est intervenue dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre du budget programme dans un environnement toujours de déconcentration de l'ordonnancement avec la délocalisation du contrôle financiers auprès des ordonnateurs.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière qui sont, entre autres, (i) l'élaboration du budget citoyen 2022 avec l'intégration du genre, (ii) l'élaboration du document budgétaire sensible au genre 2022, (iii) la réalisation de la revue qualité des programmes budgétaires et des cadres de performance des ministères et institutions, (iv) l'élaboration des canevas des comptes administratifs, des rapports annuels de performances (RAP) et de la loi de règlement (LDR) en mode

programme et (v) la production des premiers documents RAP 2021, LDR 2021 et CA 2021 en mode programmes.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin décembre 2022, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 97,92%, soit un montant de 1.833,62 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 1.872,65 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 11,88% par rapport à la même période en 2021.

Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Réalisation à fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
RECETTES BUDGETAIRES	1 070,21	775,05	276,30	1051,36	98,24%	921,58	14,08%
Recettes fiscales	814,72	646,75	217,99	864,74	106,14%	779,58	10,92%
Recettes non fiscales	63,72	39,58	19,63	59,22	92,94%	58,03	2,05%
Dons projets	161,81	58,76	38,68	97,44	60,22%	82,97	17,45%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	29,96	29,96	0,00	29,96	100,00%	1,00	2896,00%
RESSOURCES DE TRESORERIE	802,44	430,95	351,32	782,27	97,49%	717,35	9,05%
Emprunts projets	113,09	51,95	46,43	98,38	86,99%	76,13	29,23%
Titres publics	663,31	379	224,00	603	90,91%	529,5	13,88%
Autres emprunts	19,60	0,00	74,45 ³	74,45	379,85%	0	-
Produits de privatisations	6,44	0,00	6,44	6,44	100,00%	0	-
Droits de tirages spéciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	-	111,72	-100,00%
TOTAL GENERAL	1 872,65	1 206,00	627,62	1 833,63	97,92%	1 638,93	11,88%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des

³ Cf ACCE

amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2022, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

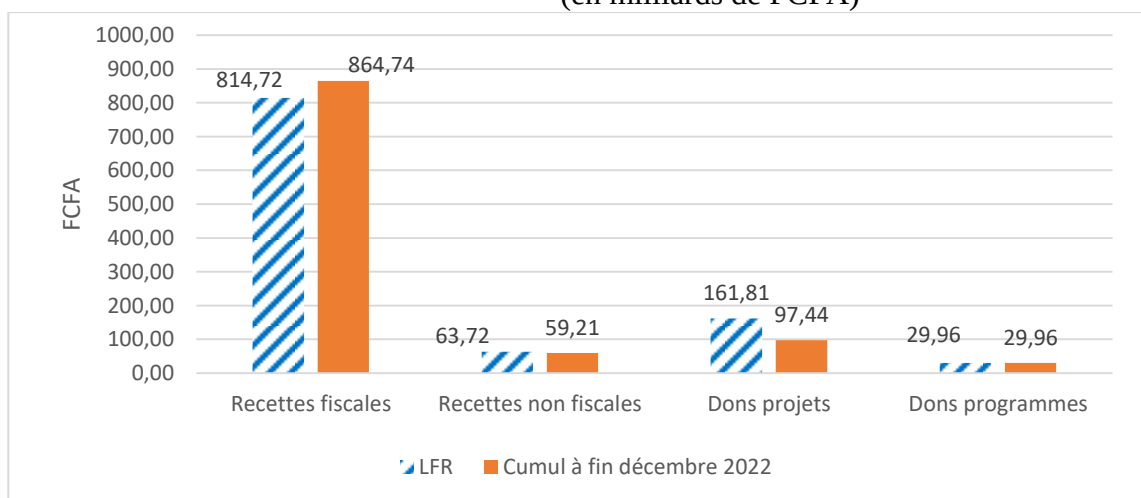
Au 31 décembre 2022, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 98,24%, soit un montant de 1.051,36 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 1.070,21 milliards de FCFA. On note une augmentation de 14,08% par rapport à fin décembre 2021 portée essentiellement par les recettes fiscales ainsi que les dons projets et programmes.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Réalisation à fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
Recettes fiscales	814,72	646,75	217,99	864,74	106,14%	779,58	10,92%
Recettes non fiscales	63,72	39,58	19,63	59,22	92,94%	58,03	2,05%
Dons projets	161,81	58,76	38,68	97,44	60,22%	82,97	17,45%
Dons programmes	29,96	29,96	0,00	29,96	100,00%	1,00	2896,00%
TOTAL GENERAL	1070,21	775,05	276,30	1051,36	98,24%	921,58	14,08%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR,

Graphique 1 : Prévisions et réalisations des recettes budgétaires
(en milliards de FCFA)



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 31 décembre 2022, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 814,72 milliards de FCFA, 864,74 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 106,14%.

Comparée à la réalisation de la même période en 2021, on note une augmentation de 10,92%, soit 85,16 milliards de FCFA en valeur absolue. Cette augmentation s'explique par :

- l'augmentation du chiffre d'affaires taxable à la TVA (9,1%) et des importations en valeur (24,8%) par rapport à leur niveau en 2021 ;
- la réorganisation spatiale des services des impôts avec la création des bureaux des impôts dans chaque commune du Grand Lomé et dans chaque préfecture de l'intérieur du pays ;
- l'opérationnalisation des divisions régionales du cadastre, de la conservation foncière et de l'enregistrement ;
- la réalisation du recensement fiscal sur toute l'étendue du territoire national et l'exploitation de son rapport ;
- le renforcement des codes de spécification tarifaires pour un meilleur contrôle de la valeur en douane des marchandises ;
- l'effectivité de l'interconnexion du système d'information de la douane togolaise avec ceux du Mali, du Bénin, du Niger et du Burkina Faso pour assurer un meilleur suivi du transit et mieux lutter contre les déversements de marchandises ;
- le renforcement de la surveillance du territoire ;
- la reprise effective des vérifications fiscales et douanières entre temps suspendues pour cause de COVID-19 ;
- l'implémentation d'un nouveau répertoire des codes additionnels pour un meilleur suivi des dépenses fiscales.

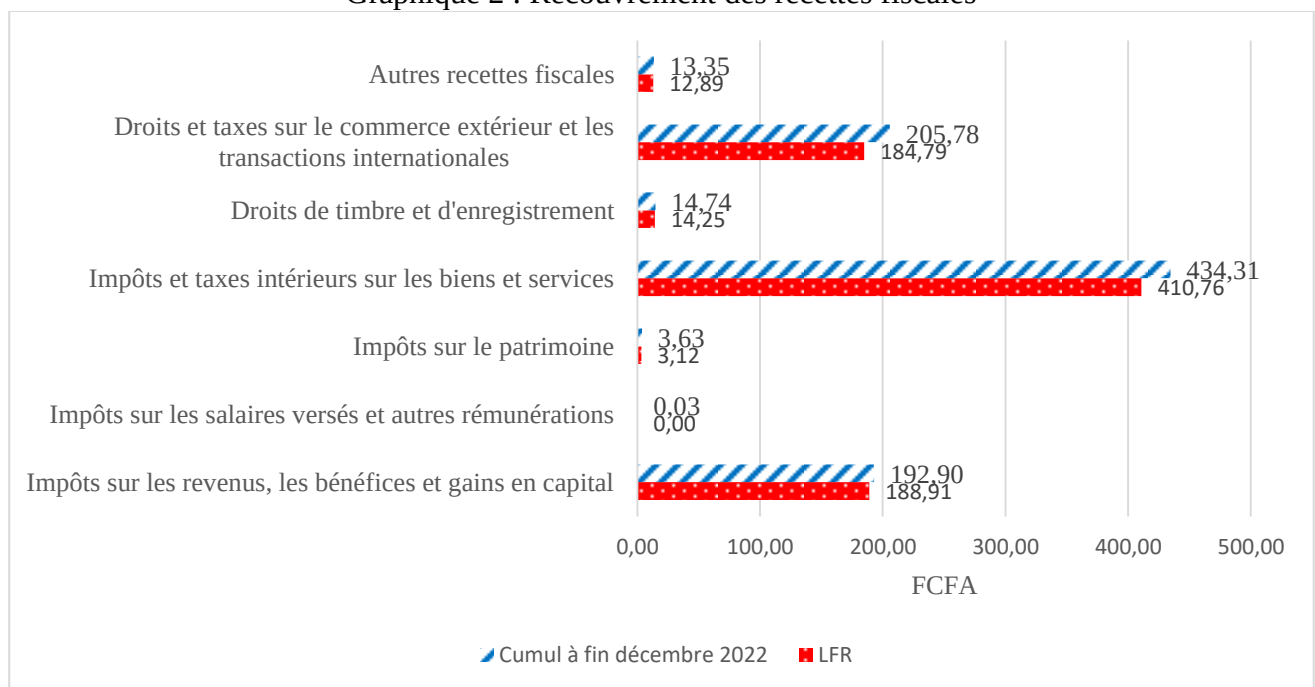
Tableau n° 3.

Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	188,91	148,95	43,95	192,90	102,11%	184,42	4,59%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,03	0,01	0,03	-	0,10	-68,34%
Impôts sur le patrimoine	3,12	1,66	1,97	3,63	116,27%	2,36	54,22%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	410,76	326,64	107,67	434,31	105,73%	400,23	8,52%
Droits de timbre et d'enregistrement	14,25	9,62	5,12	14,74	103,44%	12,00	22,89%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	184,79	151,00	54,78	205,78	111,36%	171,79	19,78%
Autres recettes fiscales	12,89	8,86	4,50	13,35	103,61%	8,68	53,91%
TOTAL	814,72	646,75	217,99	864,74	106,14%	779,58	10,92%

Source : DGBF, OTR

Graphique 2 : Recouvrement des recettes fiscales



Source : DGBF

Les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat sont constituées de recettes liquides et de recette dites non liquides. Cette dernière catégorie est composée de recettes ne donnant pas

droit à des encaissements effectifs. Ainsi, la réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 31 décembre 2022, sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Réalisation à fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
Recettes liquides	680,65	529,44	174,96	704,40	103,49%	640,80	9,93%
<i>dont Chèques Trésor</i>	16,20	11,07	4,34	15,41	95,14%	16,49	-6,54%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	55,76	44,21	19,06	63,27	113,46%	21,17	198,87%
Recettes non liquides	134,07	117,31	43,03	160,34	119,59%	138,77	15,54%
Exonérations	134,07	117,31	43,03	160,34	119,59%	138,77	15,54%
TOTAL	814,72	646,75	217,99	864,74	106,14%	779,58	10,92%

Source : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 807,97 milliards de FCFA, les recettes recouvrées à fin décembre 2022 s'élèvent à 857,18 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 106,09%. Les impôts connaissent une hausse de 11,32% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECouvreMENT					
			Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	11,82	9,25	3,74	12,99	109,89%	21,92	-40,74%
	IRPP (non ventilé)	49,10	35,98	15,05	51,03	103,92%	48,08	6,14%

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022- 2021)/2021
	Impôt sur les Sociétés	111,88	90,95	20,71	111,66	99,81%	101,11	10,43%
	Prélèvement BIC	14,93	11,55	3,92	15,47	103,60%	12,96	19,35%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	1,48	0,94	1,65	2,58	174,93%	1,17	120,45%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	31,17	24,05	5,19	29,24	93,81%	32,17	-9,11%
	<i>dont SAFER</i>	17,10	12,92	2,79	15,71	91,88%	17,21	-8,68%
	Autres Droits d'Accises	23,09	15,65	5,67	21,32	92,33%	23,70	-10,04%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,12	0,03	0,02	0,04	38,11%	0,15	-71,11%
	Droits de Timbres	3,79	2,78	0,94	3,72	98,15%	3,43	8,56%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	10,46	6,84	4,18	11,02	105,39%	8,57	28,65%
	TC-IRPP	0,00	0,32	0,14	0,46	-	0,34	34,50%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	1,18	0,90	0,38	1,28	109,01%	0,01	16326,54%
	Taxe/Salaire	0,00	0,03	0,01	0,03	-	0,10	-68,34%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	52,83%
	Taxe Fonc. /PB	1,47	0,68	0,31	0,99	67,21%	1,01	-2,27%
	Taxe Fonc. /PNB	0,05	0,01	0,01	0,01	21,33%	0,01	-18,53%
	TPU régime déclaratif	0,32	0,12	0,00	0,13	39,69%	0,27	-53,65%
	Taxe professionnelle	0,00	0,02	0,01	0,02	-	0,31	-92,91%
	Patente	12,09	8,62	4,41	13,03	107,77%	5,07	157,08%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	2,22	1,88	0,39	2,27	102,19%	1,90	19,56%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,01	0,00	0,01	-	0,02	-72,30%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	126,19	103,01	30,50	133,51	105,80%	123,27	8,30%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	13,69	10,60	3,76	14,35	104,84%	12,45	15,26%
	TPJH	1,75	1,11	0,32	1,43	81,79%	1,46	-2,37%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,27	0,18	0,09	0,26	97,31%	0,20	31,51%
	Taxe/Conv. d'assurance	3,19	2,21	0,43	2,63	82,55%	2,85	-7,58%
	TOTAL CI	420,26	327,71	101,80	429,51	102,20%	402,56	6,69%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	131,96	104,87	38,95	143,82	108,99%	125,23	14,84%
	Redevance Statistique	33,65	30,51	9,42	39,94	118,66%	30,19	32,29%
	Timbre Douanier	1,09	0,83	0,25	1,08	99,06%	0,39	177,77%
	Prélèvement National de Solidarité	5,99	5,05	1,82	6,87	114,70%	5,28	30,01%
	Taxe sur la valeur ajoutée	209,18	167,95	61,33	229,28	109,61%	202,19	13,40%
	Taxe à l'exportation	5,83	5,08	1,61	6,69	114,82%	4,15	61,43%

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
	TOTAL CDDI	387,71	314,29	113,38	427,68	110,31%	367,43	16,40%
TOTAL		807,97	642,00	215,19	857,18	106,09%	769,99	11,32%

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 1,16 milliard de FCFA, les recouvrements à fin décembre 2022 des autres recettes s'élèvent à 2,34 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 202,12%. Ils sont en hausse de 60,35% par rapport à la même période en 2021. Le détail est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,62	0,45	0,21	0,66	106,16%	0,41	59,13%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,01	0,00	0,01	98,82%	0,01	20,37%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	92,44%	0,00	25,94%
	Confiscations et Ventes en Douanes	0,52	0,36	1,31	1,67	318,92%	1,03	61,30%
TOTAL		1,16	0,81	1,53	2,34	202,12%	1,46	60,35%

Source : DGBF, OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 4,89 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 4,83 milliards de FCFA à fin décembre 2022, soit un taux de réalisation de 98,78% enregistrant ainsi une baisse de 1,64% par rapport à la même période de l'année 2021 comme illustré dans le tableau n°7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	4,89	3,66	1,17	4,83	98,78%	4,91	-1,64%
TOTAL		4,89	3,66	1,17	4,83	98,78%	4,91	-1,64%

Source : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 0,70 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin décembre 2022 s'élèvent à 0,39 milliard de FCFA, soit un taux de 55,62% enregistrant une baisse de 87,85% par rapport à la même période de l'année 2021 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects
(en milliards de FCFA)

(en milliards de F CFA)								
STRUCTURES	LIBELLE	LFR	Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4è trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022- 2021)/2021
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	0,48	0,10	0,08	0,18	36,52%	3,03	-94,21%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,22	0,18	0,03	0,21	96,99%	0,19	15,01%
TOTAL		0,70	0,28	0,11	0,39	55,62%	3,21	-87,85%

Source : DGBF, OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Pour une prévision annuelle de 63,72 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2022 se chiffrent à 59,22 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 92,94%.

Comparées aux recouvrements de fin décembre 2021 qui étaient de 58,03 milliards de FCFA, on note une augmentation de 1,18 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 2,05%. Cette progression s'explique par les efforts de mobilisation de certaines catégories de recettes non-fiscales notamment les recettes des régies, les produits financiers et les autres recettes non-fiscales.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022- 2021)/2021
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	25,28	7,09	11,21	18,3	72,39%	19,61	-6,68%
Produits et participations financières : dividendes	19,75	5,25	10,25	15,5	78,48%	14,69	5,51%
Loyers d'Immeuble	0,32	0,04	0,02	0,06	18,75%	0,06	0,00%
Redevances minières	1,76	1,21	0,52	1,73	98,30%	1,67	3,59%
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	2,76	0	0	0	0,00%	2,76	-100,00%
Redevances téléphoniques	0	0	0	0	-	0	-
Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0,23	0,24	0	0,24	104,35%	0	-
Autres Recettes (Contour Global)	0,46	0,35	0,42	0,77	167,39%	0,43	79,07%
Droits et frais administratifs	13,43	9,65	4,21	13,86	103,20%	13,03	6,37%
Régies de recettes	6,18	5,51	1,26	6,77	109,55%	6,47	4,64%
Recettes consulaires	0,65	0,46	0,09	0,55	84,62%	0	-
ARCEP	3,50	2,82	1,18	4	114,29%	3,94	1,52%
Redevance des documents d'identification (RDI)	1,50	0	1	1	66,67%	1,5	-33,33%
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,60	0,86	0,67	1,53	95,63%	1,12	36,61%
Autres Recettes Non Fiscales	12,04	10,83	1,96	12,79	106,23%	14,35	-10,87%

LIBELLES	LFR	Réalisation du fin sept 2022	Réalisation du 4^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022- 2021)/2021
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	6,00	3,97	1,11	5,08	84,67%	5,35	-5,05%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers reversements)	6,04	6,86	0,85	7,71	127,65%	9	-14,33%
Produits exceptionnels	0,33	0,08	0,18	0,26	78,79%	0,97	-73,20%
Recettes en atténuation des dépenses	0,33	0,08	0,18	0,26	78,79%	0,97	-73,20%
Produits Financiers	12,64	11,93	2,08	14,01	110,84%	10,07	39,13%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,15	0,17	0	0,17	113,33%	0,58	-70,69%
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	10,86	10,86	0	10,86	100,00%	8,6	26,28%
Autres produits financiers (Gains de change, intérêts de placements)	1,63	0,9	2,08	2,98	182,82%	0,89	234,83%
TOTAL	63,72	39,58	19,64	59,22	92,94%	58,03	2,05%

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin décembre 2022 s'élèvent à 18,30 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 25,28 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 72,39%. Le faible taux de réalisation s'explique par le non recouvrement des redevances de réhabilitation de l'AIGE et le faible niveau de recouvrement des redevances de loyers et des dividendes.

Le rapprochement de cette réalisation à celles à fin décembre 2021, qui s'élevait à 19,61 milliards de FCFA, montre une baisse de 1,31 milliard de FCFA, soit un taux de régression de 6,68%. Cette baisse s'explique, entre autres, par le recouvrement partiel des dividendes de la Loterie Nationale Togolaise (LONATO) et du Port Autonome de Lomé (PAL).

- *Droits et frais administratifs*

Composés de recettes des régies de recettes, de recettes consulaires, de redevances des documents d'identification (RDI), de recettes de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au

Togo, les droits et frais administratifs sont prévus pour un montant de 13,43 milliards de FCFA. A fin décembre 2022, ils ont été recouverts à hauteur de 13,86 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 103,20%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2021 qui se chiffraient à 13,03 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 0,82 milliard de FCFA, soit un taux de progression de 6,29%. Cette hausse s'explique par les efforts de recouvrement de toutes les régies et du renforcement des contrôles effectués par la RGE.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont essentiellement constituées des versements de la Société de recouvrement du Togo, des surcotes sur les émissions des titres publics, les amendes et pénalités du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP), etc. Elles ont été recouvrées à fin décembre 2022 pour un montant de 12,79 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 12,04 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 106,23%.

Ces réalisations, comparées à celles du 31 décembre 2021 qui étaient de 14,35 milliards de FCFA, font ressortir une baisse de 1,56 milliard de FCFA, soit un taux de régression de 10,87%.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 12,64 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 14,01 milliards de FCFA à fin décembre 2022, soit un taux de recouvrement de 110,84%.

Comparées aux réalisations à fin décembre 2021 qui se chiffraient à 10,07 milliards de FCFA, on note une augmentation de 3,94 milliards de FCFA, soit une hausse de recouvrement de 39,13%. Cette progression s'explique par les intérêts produits par les

comptes de dépôts à terme (DAT), intérêts sur prêt rétrocédés et les gains de change sur les transactions financières (achats et ventes de devises).

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) à fin décembre 2022 est de 66,44%, soit 127,40 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 191,77 milliards de FCFA. Comparés à la même période de l'année 2021, ils ont enregistré une progression de 51,73%, soit 43,43 milliards de FCFA.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Réalisation à fin sept 2022	Réalisation du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
Dons projets	161,81	58,76	38,68	97,44	60,22%	82,97	17,45%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	29,96	29,96	0,00	29,96	100,00%	1,00	2896,00%
TOTAL GENERAL	191,77	88,72	38,68	127,40	66,44%	83,97	51,73%

Sources : DGBF, DGTCP

De l'analyse des données du tableau ci-dessus, il ressort particulièrement que les appuis budgétaires ont connu une réalisation en 2022 de 29,96 milliards de FCFA, soit un taux de 100% de la prévision annuelle. Comparée à celle de la même période de l'année précédente qui était de 1,00 milliard de FCFA, on note un taux de progression de 2.896,00%. Cette progression s'explique par le faible niveau de décaissement enregistré en 2021 (1 milliards de FCFA pour une prévision de 19,6 milliards de FCFA).

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts. La loi de finances, exercice 2022, a prévu les produits de privatisation et les autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin décembre 2022 est de 87,41%, soit 701,38 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 802,44 milliards de FCFA. Comparées à la même période de l'année 2021, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 15,81%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Réalisation à fin sept 2022	Réalisation du 4^e trimestre 2022	Cumul à fin décembre 2022	Taux de réalisation fin dec 2022	Réalisation fin dec 2021	Taux de variation (2022- 2021)/2021
Emprunts projets	113,09	51,95	46,43	98,38	86,99%	76,13	29,23%
Titres publics	663,31	379,001	224	603,00	90,91%	529,5	13,88%
Autres emprunts	19,6	0,00	74,45	74,45	379,85%	0,00	-
Produits de privatisations	6,44	0,00	6,44	6,44	100,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	802,44	430,95	351,32	782,27	97,49%	605,63	29,17%

Sources : DGBF, DGTCP

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin décembre 2022, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 97,14%, soit un montant de 1.819,10 milliards de FCFA pour une prévision annuelle de 1.872,65 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2021, on constate une hausse de 207,42 milliards de FCFA, correspondant à un taux de progression de 12,87%. Le taux d'exécution de l'année 2022 est imprimé par le niveau élevé des dépenses : « dépenses en atténuation de recettes, dépenses de Transfert, projets d'investissement » (cf Tableau n° 12).

Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général)
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Exécution à fin sept 2022	Exécution du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin déc 2022	Taux d'exécution fin déc 2022	Exécution fin déc 2021	Taux de variation (2022-2021)/2021
Dépenses budgétaires	1 498,42	787,11	645,77	1 432,88	95,63%	1 137,29	25,99%
Intérêts de la Dette Publique	125,13	108,80	16,01	124,81	99,74%	99,80	25,05%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	64,79	95,55	160,34	119,59%	135,8	18,07%
Dépenses de Personnel	269,29	176,98	78,31	255,29	94,80%	251,53	1,50%
Dépenses d'acquisition de biens et services	158,65	93,62	39,78	133,40	84,09%	128,38	3,91%
Dépenses de Transfert	200,51	122,48	142,91	265,39	132,36%	141,9	87,03%
Dépenses en capital	610,76	220,44	273,20	493,65	80,83%	379,88	29,95%
Dépenses d'investissement (HPIP)	121,96	6,84	107,89	114,73	94,06%	0	-
Projets d'investissement	488,80	213,61	165,32	378,92	156,84%	0	-
RI	213,90	102,90	80,20	183,10	85,60%	0	-
RE	274,90	110,71	85,12	195,83	71,24%	0	-
Charges de trésorerie	374,23	362,02	24,20	386,22	103,20%	474,38	-18,58%
Amortissement de la dette	367,79	362,02	17,76	379,78	103,26%	362,66	4,72%
Réduction de la participation	6,44	0,00	6,44	6,44	100,00%	0,00	-
Compte spécial DTS à la BCEAO	0,00	0,00	0,00	0,00	-	111,72	-100,00%
TOTAL GENERAL	1 872,65	1 149,14	669,96	1 819,10	97,14%	1 611,68	12,87%

Sources ; DGBF, DGTCP, DNCF

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

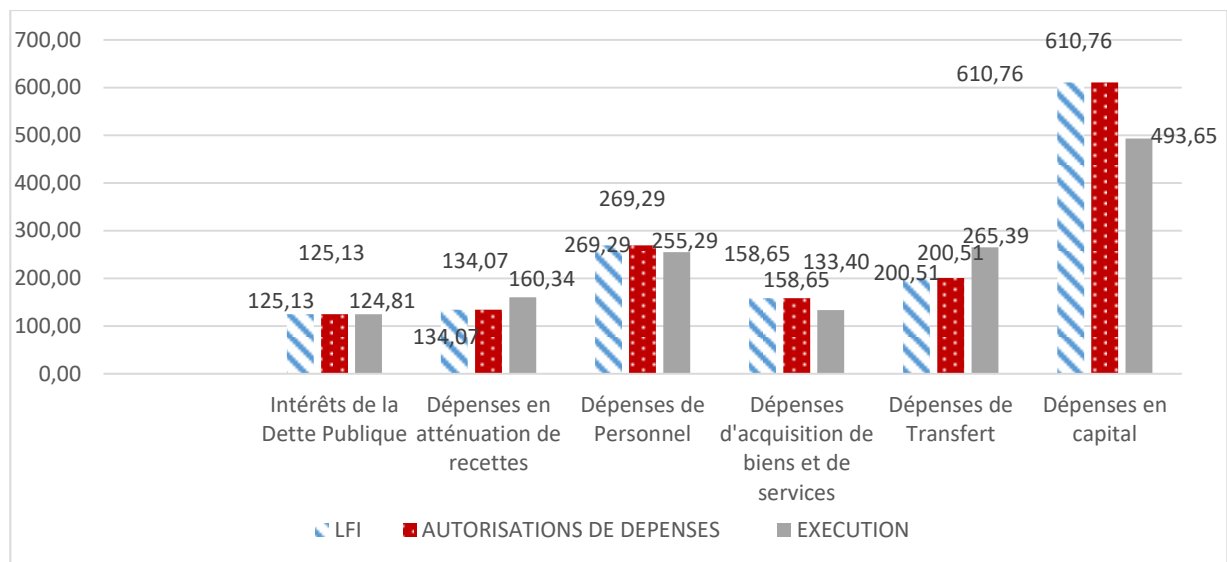
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin décembre 2022, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFI (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	31-déc-22			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	125,13	125,13	100,00%	124,81	99,74%	99,74%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	134,07	100,00%	160,34	119,59%	119,59%
Dépenses de Personnel	269,29	269,29	100,00%	255,29	94,80%	94,80%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	158,65	158,65	100,00%	133,40	84,09%	84,09%
Dépenses de Transfert	200,51	200,51	100,00%	265,39	132,36%	132,36%
Dépenses en capital	610,76	610,76	100,00%	493,65	80,83%	80,83%
TOTAL	1 498,42	1 498,42	100,00%	1 432,88	95,63%	95,63%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique 3 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre des quatre trimestres de l'année 2022, les dépenses sont globalement autorisées à 100,00%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de paiements des intérêts de la dette publique et les transferts ont connu les plus fortes exécutions avec des taux respectifs de 99,74% et 132,36%.

Le tableau n°14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses prévues par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR (1)	31-déc-22					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (6)	TAUX D'EXECUTION (7= 6/1)
Dépenses budgétaires	1498,42	1436,06	95,84%	1432,88	95,63%	1432,88	95,63%
Intérêts de la Dette Publique	125,13	124,81	99,74%	124,81	99,74%	124,81	99,74%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	160,34	119,59%	160,34	119,59%	160,34	119,59%
Dépenses de Personnel	269,29	256,39	95,21%	255,29	94,80%	255,29	94,80%
Dépenses d'acquisition de biens et services	158,65	135,37	85,32%	133,40	84,09%	133,40	84,09%
Dépenses de Transfert	200,51	265,39	132,36%	265,39	132,36%	265,39	132,36%
Dépenses en capital	610,76	493,77	80,84%	493,65	80,83%	493,65	80,83%
Charges de trésorerie	374,23	386,22	103,20%	386,22	103,20%	386,22	103,20%

Amortissement	367,79	379,78	103,26%	379,78	103,26%	379,78	103,26%
Réduction de la participation	6,44	6,44	100,00%	6,44	100,00%	6,44	100,00%
TOTAL GENERAL	1 872,65	1 822,28	97,31%	1 819,10	97,14%	1 819,10	97,14%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 1.822,28 milliards de FCFA et 1.819,10 milliards de FCFA contre une prévision de 1.872,65 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution respectifs de 97,31% et de 97,14%. Les dépenses mandatées sont réglées à hauteur du même montant soit 1.819,10 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 97,14%.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2022, il est prévu au budget 125,13 milliards de FCFA. Au cours des quatre trimestres, le montant payé s'élève à 124,81 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99,74%. Les intérêts de la dette réglés au 31 décembre 2022 ont connu une hausse de 25,05% par rapport à leur niveau (99,80 milliards de FCFA) de la même période en 2021.

b- Les dépenses en atténuation de recettes

A fin décembre 2022, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 160,34 milliards de FCFA, représentant 119,59% des prévisions annuelles fixées à 134,07 milliards de FCFA.

Comparées à l'exécution à fin décembre 2021 qui se chiffrait à 135,8 milliards de FCFA, on note une hausse de 24,54 milliards de FCFA, soit un taux positif de 18,07%.

c- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au 31 décembre de l'année 2022 se chiffre à 255,29 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,80% des prévisions annuelles arrêtées à 269,29 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2021 où cet ordonnancement s'établissait à 251,53 milliards de FCFA à la même période, on note une augmentation de 3,76 milliards de FCFA, soit un taux de variation de 1,50%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du quatrième trimestre est passé de 56.176 agents le 1^{er} octobre 2022 à 56.525 agents le 31 décembre 2022, faisant apparaître une hausse de l'effectif de 0,62%.

d- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 31 décembre 2022 est de 133,40 milliards de FCFA, équivalant à un taux d'exécution de 84,09% par rapport aux prévisions annuelles de 158,65 milliards de FCFA.

Rapporté à fin décembre 2021 où le niveau desdites dépenses se situait à 128,38 milliards de FCFA, il en résulte une variation à la hausse de 3,91%.

e- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin décembre 2022, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 265,39 milliards de FCFA pour une prévision de 200,51 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 132,36%. Le dépassement observé au titre de cette nature de dépense s'explique par le financement additionnel des mesures urgentes prises par le gouvernement, notamment les dépenses liées à la situation sécuritaire au nord du pays, les subventions aux produits pétroliers et aux gaz.

Comparées à l'exécution à fin décembre 2021 qui se chiffrait à 141,9 milliards de FCFA, on note une hausse de 123,49 milliards de FCFA, soit un taux de 87,03%.

1.2. Les dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées soit par des ressources internes et soit par des ressources externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin décembre 2022 s'élève à 493,65 milliards de FCFA pour une prévision de 610,76 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 80,83%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 379,88 milliards de FCFA, soit une hausse de 29,95%.

Les décaissements sur ressources internes à fin décembre 2022, s'élèvent à 297,82 milliards de FCFA contre une prévision de 335,86 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 88,67%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 31 décembre 2022 se chiffrent à 195,83 milliards de FCFA contre une prévision de 274,90 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 71,24% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 97,44 milliards de FCFA contre une prévision de 161,81 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 60,22% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 98,38 milliards de FCFA contre une prévision de 113,09 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 86,99%. (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après :

Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction
(en milliards de FCFA)

Fonctions	AE	CP	Exécution au 31 Déc 2022	Taux d'exécution fin déc 2022
Services généraux des administrations publiques	51,85	45,34	30,80	67,94%
Défense	145,69	145,63	145,69	100,04%
Ordre et sécurité publics	1,33	1,33	1,32	99,18%
Affaires économiques	347,56	218,05	177,19	81,26%
Protection de l'environnement	18,03	18,03	13,90	77,10%
Logement et équipements collectifs	62,10	54,24	35,09	64,70%
Santé	73,49	66,01	37,61	56,97%
Loisirs, culture et culte	3,08	0,98	0,98	99,66%

Fonctions	AE	CP	Exécution au 31 Déc 2022	Taux d'exécution fin déc 2022
Enseignement	57,51	20,72	15,65	75,56%
Protection sociale	40,80	40,43	35,42	87,60%
TOTAL	801,44	610,76	493,65	80,83%

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2022, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouverts entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien et opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et d'autres résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programmes sont repartis en dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés les objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2022, le budget de l'Etat fait ressortir au total 104 programmes des ministères, 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS) et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines y compris celles des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

La situation de consommation des crédits de paiement des programmes budgétaires et des dotations y compris certaines dépenses spécifiques est de 1432,88 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 95,63% sur une prévision de 1.498,42 milliards de FCFA.

Sur un montant prévisionnel de 891,57 milliards de FCFA, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 786,13 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 88,17%.

A fin décembre 2022, sur une prévision de 606,85 milliards de FCFA, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 646,75 milliards de FCFA, soit un taux de 106,58%.

Prévus pour un montant de 57,76 milliards de FCFA, ceux répartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 108,12 milliards de FCFA, soit 187,20%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 678,01 milliards de FCFA pour une prévision de 833,81 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 81,31%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin décembre 2022 est illustrée par les données du tableau 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	125,13	124,81	0,00	0,00	0,00	0,00	125,13	124,81	99,74%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	134,07	160,34					134,07	160,34	119,59%
PERSONNEL	18,08	7,85	31,43	82,80	219,78	164,65	269,29	255,29	94,80%
BIENS ET SERVICES	115,65	91,15	14,07	13,45	28,92	28,81	158,65	133,40	84,09%
TRANSFERTS COURANTS	21,52	90,84	4,97	4,79	174,02	169,75	200,51	265,39	132,36%
DEPENSES EN CAPITAL	192,40	171,77	7,28	7,08	411,09	314,80	610,76	493,65	80,83%
TOTAL GENERAL	606,85	646,75	57,76	108,12	833,81	678,01	1498,42	1432,88	95,63%
TAUX D'EXECUTION	106,58%		187,20%		81,31%				

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin décembre 2022.

C- L'exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de classer les charges de l'Etat en fonction de leurs objectifs sociaux économiques. A fin décembre 2022, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau 17 ci-après.

**Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique
(en milliards de FCFA)**

GRANDE NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publics		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX PAR NATURE DE DEPENSES
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	125,13	124,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,13	124,81	99,74%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	134,07	160,34																			134,07	160,34	119,59%
PERSONNEL	48,45	81,33	40,07	41,59	18,63	17,26	10,25	4,24	2,19	1,51	0,62	0,54	24,18	3,15	2,75	1,94	119,90	101,74	2,26	1,99	269,29	255,29	94,80%
BIENS ET SERVICES	88,85	67,10	18,15	18,14	2,09	2,08	8,81	8,79	0,11	0,10	5,36	3,66	0,88	0,82	0,70	0,70	6,94	6,92	26,77	25,10	158,65	133,40	84,09%
TRANSFERTS COURANTS	45,59	42,80	0,68	0,68	1,01	1,01	71,33	69,99	0,82	0,82	1,65	1,65	13,67	13,47	5,38	5,03	48,44	47,13	11,95	82,81	200,51	265,39	132,36%
DEPENSES EN CAPITAL	45,28	23,84	145,69	145,69	1,33	1,32	218,05	274,45	18,03	2,33	54,24	15,37	66,01	6,24	0,98	0,98	20,72	2,86	40,43	20,57	610,76	493,65	80,83%
TOTAL GENERAL	487,36	500,21	204,60	206,11	23,06	21,67	308,44	357,46	21,14	4,76	61,86	21,22	104,74	23,68	9,82	8,65	195,99	158,64	81,41	130,47	1498,42	1432,88	95,63%
TAUX PAR FONCTIONS	102,64%		100,74%		93,99%		115,89%		22,54%		34,30%		22,61%		88,06%		80,95%		160,27%		95,63%		

Sources : DGBF

❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2022, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 102,64% à la date du 31 décembre 2022. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ **Défense**

Le taux d'exécution des crédits de paiement cumulés pour la défense au titre des quatre trimestres de l'année de l'année 2022 s'élève à 100,74%, soit un montant de 206,11 milliards de FCFA.

❖ **Ordre et sécurité publics**

Pour le compte de l'ordre et sécurité publics, comprenant les dépenses des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs, le taux d'exécution à la fin des quatre trimestres est de 93,99% pour une prévision de 21,67 milliards de FCFA.

❖ **Affaires économiques**

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2022 au titre des affaires économiques ont été exécutés à fin décembre 2022 à hauteur de 115,89%, soit 357,46 milliards de FCFA pour une prévision de 303,24 milliards de FCFA.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement exécutés au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 4,76 ; 21,22 et 8,65 milliards de FCFA pour des prévisions de 21,14 ; 61,86 et 8,82 milliards de FCFA. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 22,54 %, 34,30 % et 88,06 %.

❖ Santé

Pour une prévision de 104,74 milliards de FCFA, la fonction « santé » a été exécutée à fin décembre 2022 à hauteur de 23,68 milliards de FCFA, soit un taux de 22,61%.

❖ Enseignement

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2022 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à fin décembre 2022 à hauteur de 80,95%, soit un montant de 158,64 milliards de FCFA des crédits ordonnancés.

❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 160,27% des prévisions au 31 décembre 2022, les crédits de paiement inscrits et exécutés au budget de l'Etat 2022 au titre de la protection sociale s'élèvent à 130,47 milliards de FCFA. Comparativement à 2021 où le montant exécuté était de 62,51 milliards de FCFA soit, une progression de 108,7%. Cette forte prévision et le niveau remarquable d'exécution sont liés à la politique de protection sociale mise en œuvre par le Gouvernement depuis 2020 avec Novissi. Il s'agit de l'efficacité des mesures de soutien au pouvoir d'achat, prises par le Gouvernement pour contenir l'inflation et la persistance de l'impact de la Covid-19.

D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (C .f . tableaux 18 et 19).

a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au Genre

Le budget sensible au genre prend en considération la contribution différenciée des femmes et des hommes dans les interventions de l'Etat et veille à une allocation budgétaire qui réponde de manière équitable aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes avec pour objectif ultime la promotion du développement harmonieux et la réduction des inégalités socioéconomiques basées sur le genre.

La situation d'exécution du budget programme à fin décembre 2022 montre une exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 98,50%. Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses des ministères consacrées à l'action « Genre et Equité » pour 99,41% et au programme opérationnel « genre » du ministère en charge de la promotion de la femme et d'autres ministères pour 96,98%. Le tableau 18 suivante donne la synthèse.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensible au Genre
(en milliards de FCFA)

PROGRAMME	LFR	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX
PROGRAMMES PILOTAGE ET SOUTIEN	2,94	2,92	2,92	99,41%
PROGRAMMES OPERATIONNELS	1,78	1,73	1,72	96,98%
TOTAL	4,71	4,65	4,64	98,50%

Sources : DGBF

b. La situation d'exécution des dépenses des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget 2022 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au 31 décembre 2022, les montants de 7,82 et 3,77 milliards de FCFA alloués respectivement au titre des subventions et investissement auxdites entités ont été exécutés à 100,00% et 20,69%, soit 7,82 et 0,78 milliards de FCFA (cf. tableau 19). Cela témoigne l'effort consenti par le Gouvernement en vue d'accompagner progressivement le processus de décentralisation.

Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	7,82	7,82	7,82	100,00%
INVESTISSEMENT	3,77	0,78	0,78	20,69%
TOTAL	11,59	8,60	8,60	74,19%

Sources : DGBF

L'appui aux Collectivités territoriales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ de l'Etat (Administration centrale,

Collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFR. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la hausse, passant de 456,18 milliards de FCFA en 2021 à 492,11 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 7,88%.

Les secteurs sociaux ciblés englobent huit (8) ministères ainsi que deux (2) programmes d'appui aux populations (PAPV et PURS) et une provision de lutte contre la Covid-19 comme l'indique le tableau n°20.

Les crédits alloués aux secteurs sociaux, prévus pour un montant de 492,11 milliards de FCFA, ont été exécutés au quatrième trimestre 2022 à hauteur de 338,79 milliards de FCFA, soit un taux de 68,84%.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales
(en milliards de FCFA)

MINISTERE		LFR	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	19,39	8,03	8,03	41,42%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	162,35	148,54	148,54	91,49%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	44,29	41,18	41,18	92,98%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	106,87	44,19	44,18	41,34%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,21	3,34	3,34	104,05%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	41,36	23,00	23,00	55,61%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	23,97	3,35	3,27	13,64%

MINISTERE		LFR	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	49,09	7,37	7,37	15,01%
	COVID	20,00	18,49	18,49	92,44%
	PUDC	0,00	20,70	20,70	-
	PAPV	20,00	20,00	20,00	100,00%
	PURS	1,58	0,71	0,71	45,07%
TOTAL GENERAL		492,11	359,59	338,79	68,84%

Sources : DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long termes et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 374,23 milliards de FCFA, à fin décembre 2022, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 386,22 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 103,20% (cf. Tableau 21).

Tableau n° 21.Charges de trésorerie
(en milliers de FCFA)

LIBELLES	LFR	Exécution à fin sept 2022	Exécution du 4 ^e trimestre 2022	Cumul à fin déc 2022	Taux d'exécution fin déc 2022	Exécution fin déc 2021	Taux de variation 2022- 2021
Amortissement de la Dette	367,79	362,02	17,76	379,78	103,26%	362,66	4,72%
Réduction de la participation	6,44	0,00	6,44	6,44	100,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	374,23	362,02	24,20	386,22	103,20%	362,66	6,50%

Sources : DGBF, DGTCP

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2022, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Prévus en recettes et en dépenses pour un montant de 3,14 milliards de FCFA, les recettes et les dépenses des CAS ont été recouvrées et exécutées à fin décembre 2022 pour un montant de 3,02 milliards de FCFA, soit un taux de 96,27%.

Tableau n° 22. Programmes des comptes d'affectation spéciale
(en milliards de FCFA)

CAS	Crédit de paiement	31-déc-22		
		Recettes	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAFPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	1,44	1,16	1,16	80,22%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	1,08	1,16	1,16	106,96%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,14	0,3	0,30	216,68%
Programme FNDF (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,48	0,41	0,41	85,23%
TOTAL	3,14	3,02	3,02	96,27%

Source : DGBF, PGE, RGE

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

- recettes : 1.833,63 milliards de FCFA contre une prévision de 1.872,65 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 97,92% ;
- dépenses : 1.819,10 milliards de FCFA contre une prévision de 1.872,65 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 97,14% ;
- solde budgétaire négatif de 381,52 milliards de FCFA;
- solde de trésorerie positif de 396,05 milliards de FCFA ;
- solde d'exécution nul des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution positif de 14,53 milliards de FCFA.

Tableau n° 23. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2022
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	31-déc-22		Taux de variation 2022- 2021
		EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1 872,65	1 833,63	97,92%	11,88%
Recettes budgétaires (b)	1 070,21	1 051,36	98,24%	14,08%
Recettes fiscales	814,72	864,74	106,14%	10,92%
Recettes non fiscales	63,72	59,22	92,94%	2,05%
Dons projets	161,81	97,44	60,22%	17,45%
Dons programmes	29,96	29,96	100,00%	2896,00%
Ressources de trésorerie (c)	802,44	782,27	97,49%	9,05%
Emprunts projets	113,09	98,38	86,99%	29,23%
Titres publics	663,31	603,00	90,91%	13,88%
Autres emprunts	19,60	74,45	379,85%	-
Produits de privatisations	6,44	6,44	100,00%	0,00%
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (d)	1 872,65	1 819,10	97,14%	12,87%
Dépenses budgétaires (e)	1 498,42	1 432,88	95,63%	25,99%
Intérêts de la Dette Publique	125,13	124,81	99,74%	25,05%
Dépenses en atténuation de recettes	134,07	160,34	119,59%	18,07%
Dépenses de Personnel	269,29	255,29	94,80%	1,50%
Dépenses d'acquisition de biens et services	158,65	133,40	84,09%	3,91%
Dépenses de Transfert	200,51	265,39	132,36%	87,03%
Dépenses en capital	610,76	493,65	80,83%	29,95%
Charges de trésorerie (f)	374,23	386,22	103,20%	-18,58%
Amortissement de la dette	367,79	379,78	103,26%	4,72%
Réduction de la participation	6,44	6,44	100,00%	-

LIBELLES	LFR	31-déc-22		Taux de variation 2022- 2021
		EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
Solde du budget général (g = a - d)	0,00	14,53		-
Solde budgétaire (h =b- e)	-428,21	-381,52		
Solde de trésorerie (i = c-f)	428,21	396,05		
Recettes des CST(j)	3,14	3,02	96,27%	-
Dépenses des CST (k)	3,14	3,02	96,27%	-
Solde des CST (l = j - k)	0,00	0,00	-	-
Solde général d'exécution (m= g - l)	0,00	14,53	-	-

Sources : DG

CONCLUSION

Le budget de l'Etat, exercice 2022 a été exécuté dans un contexte marqué par la conjoncture économique peu favorable ainsi que la prise en compte des nouvelles dépenses pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaires et aux dépenses sociales permettant de protéger le pouvoir d'achat des ménages en particulier les couches les plus vulnérables.

Ainsi, l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2022 a dégagé un solde excédentaire de 14,53 milliards de FCFA. Cette situation résulte des niveaux de réalisation des recettes de 1.833,63 milliards de FCFA et des ordonnancements des dépenses de 1.819,10 milliards de FCFA soit respectivement 98,24% et 97,14% des prévisions budgétaires ainsi qu'un solde d'exécution nul des recettes et des dépenses des Comptes spéciaux du trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique d'octobre à décembre 2022

CATEGORIE	Octobre	Novembre	Décembre
A1	6 303	6 335	6 368
A2	14 635	14 711	14 815
A3	509	513	522
B	25 773	25 814	25 889
C	2 742	2 724	2 720
D	5 328	5 310	5 323
Contractuels	595	601	597
Contractuels AN	99	99	99
Total	55 984	56 107	56 333

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés d'octobre à décembre 2022

DESIGNATION	Octobre	Novembre	Décembre
Membres du gouvernement et assimilés	53	53	53
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7
Président de la Cour Suprême ⁽¹⁾	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	24	24
Députés AN	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8
Ancien Président de l'AN	4	4	4
Anciennes Premières Dames	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1
Total	192	192	192

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin déc 2022	Taux d'exécution
AFD	17,64	10,63	60,24%
AIEA	0,08	0,03	40,87%
BAD	7,72	2,90	37,58%
BM	59,62	26,30	44,11%
Exim Bank Chine	0,05	0,00	0,00%
Fonds Allemand	7,29	4,21	57,77%
Fonds Coréens	0,31	0,16	51,22%
Fonds Egyptiens	0,10	0,03	29,78%
FEM	1,07	0,14	12,82%
Fonds Gavi	0,42	0,38	90,07%
FIDA	8,79	8,41	95,71%
Fonds Mondial	18,48	16,86	91,23%
FSD	0,08	0,00	0,00%
Fonds Vert pour le climat	0,22	0,20	91,53%
GIZ/Dons	10,97	8,88	80,94%
KFW	10,80	6,78	62,76%
OMC	0,22	0,22	100,00%
PNUE	0,17	0,19	109,93%
PNUD	0,98	0,66	67,73%
RFA	0,32	0,77	235,71%
UEMOA	0,82	0,38	46,82%
UE	15,66	9,32	59,50%
TOTAL	161,81	97,44	60,22%

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin déc 2022	Taux d'exécution
AFD	9,53	8,42	88,40%
BAD	9,44	5,33	56,43%
BADEA	1,75	0,95	54,22%
BIDC	1,52	1,03	67,81%
BID	12,36	9,89	80,03%
BM	25,87	20,40	78,85%
BOAD	16,48	10,42	63,25%
EXIM BANK Inde	8,70	7,39	85,01%
Fonds Abu-Dhabi	3,00	2,02	67,28%
FIDA	0,45	0,03	7,27%
FKD	2,16	1,66	76,63%

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin déc 2022	Taux d'exécution
FSD	2,11	1,64	77,94%
FSN	1,20	0,53	44,10%
OFID	2,66	1,51	56,69%
FSID	0,06	0,00	0,00%
NATIXIS	6,22	9,22	148,12%
MUFG Bank	3,82	12,91	337,85%
Rimon-Group	5,77	5,04	87,27%
TOTAL	113,09	98,38	86,99%

Source : DGBF, DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères
(en milliards de FCFA)

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
			AE	CP	EXECUTION
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,90	6,16	5,67
		Total Assemblée Nationale	0,90	6,16	5,67
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	3,55	27,34	25,42
		Total Présidence de la République	3,55	27,34	25,42
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Inclusion financière et secteur informel	0,00	0,57	0,56
		Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,05	0,13	0,07
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,05	0,70	0,63
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,23	1,48	1,49
		Total Premier Ministère	0,23	1,48	1,49
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,05	0,23	0,14

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
		AE	CP	EXECUTION
	Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,05	0,23	0,14
140	Cour Constitutionnelle	1,15	1,48	1,40
	Total Cour Constitutionnelle	1,15	1,48	1,40
150	Cour Suprême	0,05	0,63	0,63
	Total Cour Suprême	0,05	0,63	0,63
160	Médiature	0,05	0,44	0,46
	Total Médiature	0,05	0,44	0,46
170	Cour des Comptes	6,77	2,70	0,99
	Total Cour des Comptes	6,77	2,70	0,99
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00
	Total Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,00	0,30	0,29
	Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,00	0,30	0,29
210	Ministère de l'Economie et des Finances	0,02	1,87	1,44
	Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	10,60	81,43

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22				
			AE	CP	EXECUTION		
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	15,48	18,80	16,95		
		Gestion macroéconomique	2,19	2,56	0,18		
		Mobilisation des ressources financières	0,00	19,80	19,80		
		Pilotage et soutien des services du MEF	0,02	1,79	1,17		
		Programmation et gestion budgétaire	0,02	3,06	2,11		
		Dotation : Charges financières de la dette publique	0,00	125,13	124,81		
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	0,00	240,96	233,54		
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	41,37	41,37	23,00		
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	59,10	465,94	504,42		
		220	Ministère du Plan et de la Coopération	Coopération au développement	0,00	0,37	0,03
				Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,10	0,74	0,91
				Planification du développement	7,66	9,13	3,13
Total Ministère du Plan et de la Coopération	7,76			10,24	4,07		

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
			AE	CP	EXECUTION
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,20	14,90	13,11
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,03	0,12	0,06
		Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,12	1,25	1,42
		Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,35	16,27	14,59
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Développement à la base	10,02	12,24	2,69
		Jeunesse	2,45	6,91	5,15
		Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,09	0,24	0,19
		Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	12,56	19,39	8,03
310	Ministère des Armées	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,14	0,15

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
		AE	CP	EXECUTION
	Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	143,42	145,84	145,84
	Équipement, logistique et soutien interarmées	7,05	39,46	43,74
	Pilotage et soutien du MDAC	0,04	1,99	0,34
	Préparation et emploi des Forces	2,23	22,50	19,74
	Total Ministère des Armées	152,77	209,93	209,80
410	Décentralisation et Déconcentration	7,67	17,04	10,32
	Développement des Territoires	0,20	0,31	0,31
	Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,80	0,69
	Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,11	0,60	0,91
	Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	7,98	18,74	12,24
420	Accès au droit et à la justice	0,00	0,14	0,06
	Administration de la justice	0,01	3,25	1,99
	Administration pénitentiaire et réinsertion	0,02	1,64	1,46

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
		AE	CP	EXECUTION
	Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	0,07	1,20	2,29
	Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,10	6,23	5,80
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,06
	Total Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,07	0,06
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Dotation du MSPC	0,00	1,14
		Pilotage et soutien des services du MSPC	0,87	3,02
		Protection civile	0,68	2,10
		Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,61	14,62
		Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,15	20,88
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	Artisanat	0,00	0,71
		Enseignement secondaire général	3,65	44,44
		Enseignement technique et Formation professionnelle	5,67	11,35
		Enseignements Préscolaire et Primaire	34,56	83,73
		Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	0,12	22,12
				54,31

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	44,00	162,35	148,54
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Prioritaires	0,03	39,83	39,61
		Pilotage et soutien aux services du MESR	0,27	0,69	0,81
		Recherche et Innovation	13,45	3,76	0,76
		Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	13,75	44,29	41,18
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	Couverture Santé Universelle	23,14	25,18	5,38
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	29,41	60,12	16,91
		Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,15	7,39	21,68
		Réponse aux urgences sanitaires	14,09	14,18	0,21
		Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	66,78	106,87	44,18
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du	Emploi	0,00	1,65	1,58
		Fonction publique	0,00	0,44	0,45

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
		AE	CP	EXECUTION
Dialogue Social	Modernisation de l'administration publique	1,60	0,40	0,20
	Pilotage et soutien aux services du ministère en charge de la fonction publique	0,10	0,64	0,84
	Travail	0,00	0,96	0,97
	Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,70	4,10	4,04
720	Communication et information	0,01	2,30	2,24
	Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,09	1,62	2,01
	Total Ministère de la Communication et des Médias	0,10	3,93	4,26
740	Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,19	0,16
	Genre et promotion de la femme	0,07	0,59	0,63
	Pilotage et soutien aux services du ministère	0,10	1,50	1,68
	Promotion de l'action sociale	0,00	0,61	0,54
	Protection de l'enfant	0,00	0,33	0,33
	Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,17	3,21	3,34

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
			AE	CP	EXECUTION
750	Ministère des Sports et Loisirs	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	3,08	1,23	1,32
		Sports et Loisirs	0,00	4,62	4,00
		Total Ministère des Sports et Loisirs	3,08	5,85	5,31
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Cadre de vie	14,93	11,59	5,29
		Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,12	0,20	0,20
		Logement décent	0,75	0,97	0,62
		Pilotage et soutien aux services du MUHRF	2,17	2,44	2,46
		Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	17,98	15,20	8,57
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	32,56	24,07	13,84
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	14,83	5,90	1,37
		Pilotage et soutien aux services du ministère	6,40	8,26	2,63
		Sécurité alimentaire et résilience des populations	0,27	3,13	5,15

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
		AE	CP	EXECUTION
	Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	54,05	41,36	23,00
811	Approvisionnement en eau potable	30,29	22,41	2,55
	Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,00	0,38	0,08
	Gestion intégrée des ressources en eau	0,21	0,59	0,13
	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,10	0,58	0,51
	Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	30,59	23,97	3,27
813	Développement et protection du littoral	0,10	0,11	0,09
	Filière halieutique	2,42	2,51	2,09
	Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,03	0,18	0,15
	Transport maritime	0,16	0,23	0,17
	Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	2,71	3,03	2,49

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
			AE	CP	EXECUTION
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Commerce et Consommation Locale	1,67	50,20	48,53
		Industrie	0,20	0,36	0,36
		Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,59	1,18	1,24
		Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	2,46	51,75	50,13
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Pilotage et Soutient des Services du MPI	0,10	0,26	0,25
		Promotion des Investissements	0,04	0,15	0,14
		Total Ministère de la Promotion des Investissements	0,14	0,41	0,39
830	Ministère des travaux publics	Développement des bâtiments publics	4,07	5,63	2,59
		Pilotage et soutien aux services du MTP	0,05	0,93	0,96
		Réseaux de routes nationales	91,97	94,32	39,53
		Total Ministère des travaux publics	96,09	100,88	43,07
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Développement et extension du réseau des pistes rurales	36,70	18,65	16,09
		Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,09	0,13

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	36,70	18,75	16,22
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,05	0,20	0,16
		Services de transports routiers et ferroviaires	67,79	13,33	5,47
		Transport aérien	0,00	0,76	0,57
		Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	67,84	14,29	6,19
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	Energies	73,50	47,01	6,66
		Mines	0,06	1,56	0,21
		Pilotage et soutien	0,09	0,52	0,49
		Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	73,65	49,09	7,37
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	Culture	0,11	0,76	0,45
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,10	0,75	1,13
		Tourisme	0,10	0,31	0,10
		Total Ministère de la Culture et du Tourisme	0,31	1,82	1,69
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Environnement et mobilité durable	14,29	14,56	0,76
		Gestion durable des écosystèmes	3,30	5,21	2,26

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
		AE	CP	EXECUTION
	Pilotage et soutien aux services du MERF	0,35	0,92	1,58
	Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	17,95	20,69	4,60
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale			
	Digitalisation des activités économiques et sociales	9,35	9,35	0,36
	Infrastructures numériques et postales	6,26	6,47	0,21
	Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,05	0,14	0,11
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	15,65	15,96	0,68
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République			
	Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,04	0,05
	Formation à la citoyenneté	0,00	0,11	0,05
	Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,05	0,27	0,33
	Promotion et protection des droits de l'homme	0,00	0,05	0,03
	Relations avec les institutions de la République	0,00	0,04	0,02

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-22		
			AE	CP	EXECUTION
		Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,05	0,50	0,47
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	Dotation : CNDH	0,00	0,49	0,44
		Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,00	0,49	0,44
Total général			801,32	1498,42	1237,05

Sources : DGBF

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes
(en milliards de FCFA)

Fonctions	AE	CP	Exécution au 31 Déc 2022	Taux d'exécution fin déc 2022
Services généraux des administrations publiques	12,75	11,37	6,96	61,24%
Défense	0,00	0,00	0,00	-
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	-
Affaires économiques	205,70	125,99	98,57	78,23%
Protection de l'environnement	15,60	15,60	11,57	74,19%
Logement et équipements collectifs	30,53	25,59	19,72	77,06%
Santé	60,85	58,84	31,37	53,31%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	-
Enseignement	45,42	17,65	12,79	72,47%
Protection sociale	19,86	19,86	14,84	74,76%
TOTAL	390,71	274,90	195,83	71,24%

Sources : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)

Fonctions	AE	CP	Exécution au 31 Déc 2022	Taux d'exécution fin déc 2022
Services généraux des administrations publiques	39,10	33,97	23,84	70,18%
Défense	145,69	145,63	145,69	100,04%
Ordre et sécurité publics	1,33	1,33	1,32	99,18%
Affaires économiques	141,87	92,06	78,62	85,40%
Protection de l'environnement	2,43	2,43	2,33	95,80%
Logement et équipements collectifs	31,57	28,65	15,37	53,66%
Santé	12,64	7,16	6,24	87,05%
Loisirs, culture et culte	3,08	0,98	0,98	99,66%
Enseignement	12,09	3,07	2,86	93,33%
Protection sociale	20,94	20,57	20,57	99,99%
TOTAL	410,73	335,86	297,82	88,67%

Sources : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative
(en milliards de FCFA)

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	5,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,67
120	Présidence de la République	20,65	0,73	0,00	1,20	0,00	2,49	0,35	0,00	0,00	0,00	25,42
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,07	0,00	0,00	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63
130	Premier Ministère	1,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,49
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
140	Cour Constitutionnelle	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	1,40
150	Cour Suprême	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63
160	Médiature	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,46
170	Cour des Comptes	0,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,99
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
210	Ministère de l'Economie et des Finances	362,88	0,00	0,35	9,85	0,00	5,21	0,00	0,20	2,63	123,31	504,42
220	Ministère du Plan et de la Coopération	3,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00	4,07
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	14,39	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,59
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,18	0,00	0,00	4,70	0,00	1,20	0,00	0,00	1,00	0,96	8,03
310	Ministère des Armées	2,60	205,15	0,39	0,00	0,00	0,00	1,22	0,00	0,05	0,41	209,80
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	10,06	0,00	0,00	0,49	0,72	0,30	0,00	0,42	0,00	0,25	12,24
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	2,08	0,00	3,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,80

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	4,39	0,03	17,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	21,49
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	31,76	0,00	0,00	0,71	0,00	0,00	0,00	0,00	113,04	3,03	148,54
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,46	0,00	41,18
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	21,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,11	0,00	0,83	0,18	44,18
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,25	0,00	0,00	2,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,00	4,04
720	Ministère de la Communication et des Médias	1,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,41	0,00	0,00	4,26

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	2,32	3,34
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,90	0,00	0,00	5,31
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	2,44	0,00	0,00	0,00	0,00	6,14	0,00	0,00	0,00	0,00	8,57
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	3,55	0,00	0,00	19,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23,00
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	3,04	0,00	0,00	0,00	0,00	3,27
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,15	0,00	0,00	2,25	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,49
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,74	0,00	0,00	49,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,13

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,00	0,00	0,00	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,39
830	Ministère des travaux publics	0,66	0,00	0,00	40,61	0,00	1,71	0,00	0,07	0,02	0,00	43,07
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,12	0,00	0,00	16,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,22
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,14	0,00	0,00	6,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,19
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,49	0,00	0,00	6,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7,37
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,91	0,00	0,00	0,17	0,00	0,00	0,00	0,61	0,00	0,00	1,69
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,65	0,00	0,00	0,00	3,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,60
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,40	0,00	0,00	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,68

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,26	0,00	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,47
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,44
	TOTAL GENERAL	500,21	206,11	21,67	161,63	4,76	21,22	23,68	8,65	158,64	130,47	1237,05

Sources : DGBF